

<https://www.pressegauche.org/Unifor-depose-une-demande-de-declaration-d-employeur-commun-visant-Bell-Canada>



Unifor dépose une demande de déclaration d'employeur commun visant Bell Canada dans le dossier d'Experte



- Communiqués -
Date de mise en ligne : mardi 21 mai 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

TORONTO, le 21 mai 2019 - Unifor a déposé une demande auprès du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) affirmant que Bell Canada est l'employeur légitime des techniciens et du personnel de bureau d'Expertech, insistant pour dire que les membres devraient négocier avec Bell Canada.

« Nous estimons qu'Expertech est une marionnette, entièrement sous la propriété et le contrôle de Bell Canada, a déclaré Jerry Dias, président national d'Unifor. Nous ne négocions pas avec les marionnettes. Les membres d'Unifor méritent de pouvoir s'asseoir à la table avec leur employeur, Bell Canada. »

Le mardi 21 mai, Unifor a présenté une demande de déclaration d'employeur commun auprès du CCRI pour les techniciens et le personnel de bureau d'Expertech, affirmant que Bell Canada est le véritable employeur de ces membres, et non Expertech, et que ceux-ci devraient donc être couverts par les conventions collectives des techniciens et du personnel de bureau de Bell Canada.

« Cette demande est une façon pour Unifor de défendre les bons emplois du secteur des télécommunications au Canada, aujourd'hui et pour la prochaine génération de travailleurs et travailleuses, a indiqué Renaud Gagné, directeur québécois d'Unifor. Bell a sous-estimé ces travailleurs en créant Expertech. Nous croyons qu'Expertech est en réalité Bell Canada, et nos membres méritent mieux. »

Bell Canada a créé Expertech et en est maintenant l'unique propriétaire. Le travail affecté aux membres d'Expertech diminue continuellement. Le syndicat a été témoin du contrôle absolu de Bell quant aux contrats d'Expertech, entraînant des décisions d'affaires qui ont mené à des mises à pied et au transfert de bons emplois syndiqués dans le domaine des télécommunications.

Les employés de Bell Canada et des filiales de Bell font campagne depuis longtemps contre la sous-traitance et les autres formes d'érosion de l'emploi et continueront de le faire. Pour des comptes rendus sur cette campagne, visitez le site belloncause.ca.